



Concours de photos pour commémorer la Journée mondiale de l'information sur le développement

« Perspectives de croissance par l'élevage »

La date limite du concours est le 30 Octobre 2020.

1.0 Contexte organisationnel

Le Bureau inter-africain de l'Union africaine pour les ressources animales (UA-BIRA) est un bureau technique spécialisé du Département de l'économie rurale et de l'agriculture (DREA) de la Commission de l'Union africaine (CUA). UA-BIRA a pour mandat d'appuyer et de coordonner le développement durable et l'utilisation des ressources animales (élevage, pêche et faune) afin d'améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire, et de contribuer au bien-être et à la prospérité des populations des États membres de l'Union africaine. UA-BIRA accomplit son mandat en soutenant et habilitant les États membres de l'Union africaine, et les Communautés économiques régionales (CER). La vision de l'UA-BIRA est celle d'une Afrique où les ressources animales contribuent de manière significative à la réduction de la pauvreté et de la faim. Fondée en 1951 pour étudier la situation épidémiologique et lutter contre le ravageur en Afrique, le mandat de l'UA-BIRA couvre tous les aspects des ressources animales, y compris l'élevage, la pêche et la faune, sur tout le continent africain, avec un créneau unique et stratégique de travail au niveau continental, et par des principes de subsidiarité avec les Communautés économiques régionales (CER) et les États membres, qui sont les essentiels partenaires.

L'un des projets actuels de l'UA-BIRA est le développement durable de l'élevage pour les moyens de subsistance en Afrique (Live 2 Africa) financé par l'Union européenne.

Les principales actions du projet visent à apporter une contribution significative aux objectifs de l'Agenda de 2015-2025 pour la croissance et la transformation agricoles accélérées, adopté par le chef des États et des gouvernements de l'UA à Malabo en 2014. Les actions

sont centrées sur sept domaines de résultats, qui sont organisés autour des quatre objectifs stratégiques de la Stratégie de développement de l'élevage en Afrique comme suit:

- Augmentation des investissements dans les chaînes de valeur de l'élevage;
- Amélioration des services de prestation de soins de santé animale;
- Amélioration de la production animale, la productivité et la gestion des écosystèmes;
- Renforcement de la résilience des systèmes de production animale;
- Adoption de la technologie dans les chaînes de valeur du bétail est accrue ;
- Augmentation de l'accès aux intrants, aux services, aux marchés et à la valeur ajoutée;
- Renforcement des capacités de l'UA-BIRA.

Ces actions visent à contribuer à l'amélioration de la résistance des ménages agricoles et pastoraux aux chocs ; au développement de la productivité ; à la réduction des pertes après récolte ; à la création des emplois tout au long de la chaîne régionale de l'élevage ; au renforcement des partenariats publics-privés ; et à l'amélioration du commerce intra et interrégional.

2.0 À propos du Concours photo

UA-BIRA souhaite s'associer aux photojournalistes et au grand public (en particulier les jeunes) pour mettre en évidence l'importance et le rôle crucial des moyens de subsistance, des revenus, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la croissance économique et du développement durable.

UA-BIRA, par le biais du projet Live 2 Africa, est heureux de dévoiler une initiative qui promeut la collaboration et la reconnaissance du rôle et du pouvoir de la

communication visuelle et du photojournalisme dans la promotion de l'exploitation du développement durable et des valeurs économiques de l'élevage par le biais d'un concours photo sur le thème

« Perspectives de croissance par l'élevage »

Les lauréats du concours seront annoncés à une date ultérieure lors d'une cérémonie virtuelle commémorant la Journée mondiale d'information sur le développement.

3.0 À propos de la Journée mondiale de l'information sur le développement

La Journée mondiale d'information sur le développement est célébrée chaque année pour diffuser des informations sur l'état du développement dans le monde sous tous ses aspects (tels que le plan économique et social).

Le deuxième objectif est de communiquer les raisons pour lesquelles la coopération entre les nations est nécessaire pour résoudre les problèmes de développement actuels et atteindre les objectifs de développement futurs.

La Journée de l'information sur le développement mondial met particulièrement l'accent sur le journalisme, la télévision, la radio, les journaux, l'Internet et toutes les autres importantes formes de médias utilisés dans le monde entier comme moyen de diffusion des "informations" sur le développement.

4.0 But du concours

Sous le thème «Perspectives de croissance par l'élevage», UA-BIRA dirigera le concours photo pour reconnaître le rôle important l'élevage dans la vie quotidienne des gens en utilisant la photographie pour communiquer les messages clés de sensibilisation.

5.0 Objectifs du concours

- Plaider pour le développement de l'élevage et promouvoir les messages clés sur les "Perspectives de croissance par l'élevage" et sur la manière dont nous pouvons améliorer la meilleure Afrique que nous voulons.
- Apporter à l'opinion publique, des images et des travaux remarquables de journalistes dont le travail couvre les questions de développement et en particulier le secteur de l'élevage, notamment ceux dont le travail pourrait autrement ne jamais être vu ou ne pas être dûment salué;
- Découvrir des images montrant les avantages ou les problèmes liés à l'élevage dans le monde qui nous

entoure et la contribution des acteurs du secteur de l'élevage au développement et à la croissance de l'Afrique.

6.0 Règles de concurrence

i. Admissibilité

Les photographes et photojournalistes de tous niveaux sont qualifiés s'ils sont ressortissants d'un pays africain.

ii. Exigences d'image

- Les photos doivent avoir été prises dans un pays africain.
- Les images ne doivent pas inclure des filigranes ou d'autres marques. UA-BIRA se réserve le droit de disqualifier toute participation comportant un filigrane ou une autre marque.
- Les images doivent être en format JPEG (.jpg).
- Les images doivent être de haute résolution d'au moins 2000 px sur le plus long bord.
- Les images individuelles ne doivent pas être supérieures à 5 Mo.
- Les photographes sont encouragés à envoyer chaque entrée photo avec un titre et une légende de 100 mots maximum expliquant "Perspectives de croissance par l'élevage"
- Les photos présentées doivent être des originaux et le travail des participants.

iii. Manipulation numérique

- Les images peuvent être traitées en post-production pour ajuster des variables photographiques telles que la culture, le bruit, la netteté, la couleur, le ton et le contraste, y compris l'esquive et le brûlage, ainsi que les conversions en noir et blanc. Les corrections d'objectif et de perspective et le clonage mineur pour éliminer les distractions sont autorisés. Les images doivent être une capture unique, non composites, avec les exceptions suivantes: des panoramas couchés, des piles de mise au point et des images HDR (dans ces cas plusieurs images peuvent être capturées au même endroit et fusionnées pour former une image unique). UA-BIRA se réserve le droit de disqualifier une image s'ils estiment qu'elle manque d'authenticité en raison d'une manipulation excessive.
- Il n'y a pas de restrictions sur l'utilisation de la postproduction, bien que les images doivent être d'origine photographique. Les images peuvent être une capture unique ou composite.
- Toute postproduction et édition doit être le travail du participant.

iv. Catégories :

Les participants peuvent présenter au maximum trois (3) images de haute qualité dans l'une des catégories suivantes:

- Élevage, croissance économique et création

d'emplois

- Commerce des animaux et des animaux
- Rôle catalyseur du bétail dans le renforcement des moyens d'existence des ménages
- Santé animale et maladies
- Élevage et vie saine/nutrition
- Élevage et éducation
- Développement de l'élevage, égalité des sexes et inclusion pour tous
- Produits du bétail et produits à valeur ajoutée provenant du biogaz et du fumier
- Élevage de l'agro-transformation et innovation technologique
- Avantages et défis de l'élevage urbain
- Élevage et consommation et production durables
- Changements climatiques et effets sur la production animale
- Élevage, utilisation des terres et services écosystémiques
- Bien-être des animaux et bien-être humain
- Création de synergies/partenariats pour le développement du bétail

7.0 Droit d'auteur

Chaque photographe conserve le droit d'auteur de ses images. Le participant fournit à l'UA-BIRA une autorisation à usage limité pour afficher, imprimer et distribuer ses photographies dans le seul but de promouvoir les photographes et leurs photographies et les messages clés, et d'utiliser dans leurs publications et produits audio-vidéo. Les images seront créditées du nom du photographe s'il est utilisé par L'UA-BIRA.

Le participant doit être le créateur de toute image qu'il/elle conclut dans le concours.

Le participant doit être le titulaire du droit d'auteur des images qu'il conclut dans le concours.

8.0 Reconnaissance des gagnants

Le gagnant global recevra une carte-cadeau Amazon de 2000 USD/ou équivalent, ainsi qu'une plaque/certificat.

Le deuxième prix recevra une carte cadeau de 1000 USD Amazon/ou équivalent, ainsi qu'une plaque/certificat.

Chaque gagnant de catégorie recevra une carte cadeau de 300 USD Amazon/ou équivalent, ainsi qu'une plaque/certificat.

Certificats de reconnaissance pour chaque catégorie.

UA-BIRA se réserve le droit de remplacer le prix par un prix de valeur ou de spécification similaire.

UA-BIRA n'assume aucune responsabilité pour les prix endommagés ou perdus en transit.

9.0 Évaluation et évaluation

Les juges recherchent des photographies qui sont saisissantes, bien conçues et d'une qualité exceptionnelle. Les images réussies communiqueront un récit visuel parlant des thèmes mis en évidence grâce à d'excellentes compétences techniques et créatives.

Les photos seront jugées en fonction de : Qualité photo ; Originalité et créativité ; Pertinence et compréhension des « Perspectives de croissance par l'élevage ».

Le photographe de l'année sera jugé à partir d'un des gagnants de la catégorie.

Les décisions des juges sont finales et aucune autre correspondance ne sera conclue.

10.0 Date de clôture

La date limite du concours est le **30 Octobre 2020**.

11.0 Pour entrer

Pour entrer, les candidats doivent remplir et soumettre le formulaire de concours photo ici <https://www.surveymonkey.com/r/AU-IBARFrancais>

Pour plus d'informations ou pour toute requête par e-mail à procurement@au-ibar.org et cc: fahim.kremeier@au-ibar.org